

Mention d'information RGPD

Prise en charge des populations exposées à un risque de précarité - Convention MDA

La Mutualité Sociale Agricole du Maine-et-Loire (MSA 49) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé «**Prise en charge des populations exposées à un risque de précarité - Convention MDA**».

Le service Action Sanitaire et Sociale (ASS) de la caisse MSA de Maine et Loire met en œuvre un traitement de données personnelles dans la cadre du plan d'action sanitaire et sociale afin de garantir le maintien à domicile des personnes âgées selon leur degré d'autonomie.

Dans ce but, le service ASS a signé une convention de reconnaissance mutuelle avec la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) qui permet de prendre en compte les préconisations et recommandations réalisées par celle-ci. L'évaluation qui comporte l'ensemble des données personnelles d'identification, de revenus ainsi que des éléments concernant le degré d'autonomie est transmise à la MSA pour étude.

Le traitement a pour finalité de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées avec un degré d'autonomie (indice GIR 6 ou GIR 5).

Le traitement a pour objectifs de bénéficier des évaluations déjà réalisées par la structure MDA qui effectue des diagnostics de situation au domicile des personnes âgées et propose des plans d'aides à la fois pour les nouveaux demandeurs et les renouvellements de dossiers.

Le traitement repose sur la licéité suivante : Intérêt légitime

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

* Données d'identification

Nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail

* Vie personnelle

Situation familiale

* Information d'ordre économique et financière

Revenus

Montant de prestations

*NIR

* Données de santé

Inaptitude physique

Durée de conservation : Les données sont conservées pendant 1 an

L'accès à l'ensemble des informations est réservé aux destinataires suivants : Pole administratif du service ASS

Sous-traitant : MDA

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), les personnes concernées par ce traitement disposent des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de limitation de leurs données.

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Délégué à la Protection des Données (DPO), avec copie d'une pièce d'identité à l'adresse postale suivante : [MSA de Maine-et-Loire - A l'attention du délégué à la protection des données \(DPO\) – 3 rue Charles Lacretelle - 49938 Angers Cedex 9](#) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : dpo.grprec@msa49.msa.fr

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](#)